



## DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

#### SERVICE CONCERNÉ FINANCES / MARCHÉS PUBLICS

#### 2025DEL52\_ATTRIBUTION DU MARCHE D'ASSURANCES DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Le 15 décembre 2025 à 19h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Juéry légalement convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni en salle du conseil municipal sous la présidence de David DONNEZ le Maire.

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 18
- Votants : 22

Secrétaire de séance : Thierry CAYRE

#### Membres Présents :

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Bernard BENEZECH, Benoît JALBY, Nathalie COUVREUR, Patricia RAINESON, Laurence GAVALADA, Béatrice FARIZON, Michel SALOMON, Murielle COUPLET, Georges MASSON, Patrick SIRVEN

#### Membres excusés qui ont donné pourvoir :

Dalila GHODBANE pouvoir à Didier BUONGIORNO  
Camille DEMAZURE donne pouvoir à Jean-Marc SOULAGES  
Marie-Christine VABRE donne pouvoir à Laurence GAVALADA  
Vincent MARTY donne pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO

#### Membre(s) absent(s) :

Béatrice ALAUX, Emilie DELPOUX, Christophe TAUZIN, Patrick GARNIER, Patrick MARIE, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

Le quorum est atteint.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

S<sup>2</sup>LO

ID : 081-218102572-20251215-2025DEL52-DE

Par délibération du 31 mars 2025, la Ville de Saint-Juéry a décidé de s'associer à la ville d'Albi et à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour constituer un groupement de commandes aux fins de conclure les contrats de prestations d'assurances sur la période 2026-2029

Une commission d'appel d'offres spécifique a été constituée à laquelle chacune des collectivités était représentée par un membre. La Ville d'Albi a été désignée coordonnateur du groupement de commande. La consultation sous forme de marché négocié a porté sur quatre lots :

- Lot 1 : Assurances dommages aux biens,
- Lot 2 : Assurances responsabilité civile générale,
- Lot 3 : Assurances automobile flotte et missions,
- Lot 4 : Assurances protection juridique.

Pour les lots 1 /2 et 3, une seule offre a été remise. Il s'agit de l'offre de la SMACL.

Pour le lot 4, 2 offres ont été remises. Il s'agit de l'offre de la SMACL et de l'offre de GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE/2C COURTAGE

La commission d'appel d'offres spécifique s'est réunie le 8 décembre 2025 et a décidé d'attribuer les 4 marchés à la SMACL. En effet, la SMACL a été seule à soumissionner sur les lots 1 et 4.

Concernant les lots 2 et 3, la SMACL a présenté l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse.

Les montants annuels sont les suivants :

Lot 1 : Dommage aux biens : 27 427,72 € TTC par an

Lot 2 : Responsabilité Civile Générale : 5 345,20 € TTC avec un taux de prime 0,193 % HT

Lot 3 : Flotte automobile et mission 12 326,93€ TTC pour la flotte et 737,35 € TTC pour les risques mission

Lot 4 : Assurances protection juridique : 789,48 € TTC protection juridique « personne morale » et 72,25€ TTC pour la protection juridique « agents »

## LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- AUTORISE le Maire à signer les marchés relatifs aux contrats d'assurance 2026 -2029 suivants :

Lot 1 : Dommage aux biens : 27 427,72 € TTC par an – SMACL ASSURANCES

Lot 2 : Responsabilité Civile Générale : 5 345,20 € TTC avec un taux de prime 0,193 % HT - SMACL ASSURANCES

Lot 3 : Flotte automobile et mission 12 326,93€ TTC pour la flotte et 737,35 € TTC pour les risques mission -SMACL ASSURANCES

Lot 4 : Assurances protection juridique : 789,48 € TTC protection juridique « personne morale » – 72,25€ TTC pour la protection juridique « agents » - SMACL ASSURANCES

A l'unanimité des membres présents

Le maire,



David DONNEZ

Le secrétaire de séance

Thierry CAYRE



Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

S<sup>2</sup>LO

ID : 081-218102572-20251215-2025DEL52-DE